

Sigloy



Bulletin
municipal

n°29

2019

Le mot du conseil municipal	
1 / Le conseil municipal	1
Le conseil municipal	1
Les commissions	2
Les comités syndicaux	2
2 / Renseignements administratifs	3
Informations pratiques de la mairie	3
Recensement de la population	4
L'État civil 2018	4
La paroisse	4
Les démarches administratives	4
Citoyenneté et service civique	6
Civisme	7
3 / Vie locale	8
Communauté de Communes	8
SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable	9
Les ordures ménagères	10
Services de cars	11
Aide à domicile UNA secteur de Tigy	12
Les commerçants de Sigloy	13
Le budget communal 2018	14
4 / Les travaux communaux	15
Travaux communaux réalisés en 2018	15
Les projets 2019	16
5 / Vie scolaire	17
Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire Guilly/Sigloy	17
Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy	18
Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy à Guilly	18
Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy à Sigloy	20
Collège « La Sologne » de Tigy	21
Transport scolaire	21
6 / Vie associative et activités municipales	22
Amicale des anciens	22
Compagnie des Archers du Val d'Or	23
Comité des fêtes	24
Société des chasseurs de Sigloy	26
Atelier théâtre	27
VIËT VU DAO	27
Sigloy Entente Tennistique	28
Association gymnastique volontaire	30
Sigloy Team Cycliste	31
Pâques	32
Fête de la musique	32
Inauguration du « village gourmand » et de l'Alose	33
Nos commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre	33
Programme 2019	34
Numéros utiles	35
Plan de Sigloy	36

L'année 2018 fut quelque peu mouvementée, pour la mairie de Sigloy.

Les dysfonctionnements au sein du Conseil Municipal et à la Mairie ont conduit les uns et les autres à prendre leurs responsabilités.

Avec l'installation du nouveau Conseil Municipal, nous pouvons désormais travailler, échanger dans le respect mutuel, en profitant des compétences de chacun.

Nous avons affirmé notre volonté de redonner sens à la maison commune, à notre Mairie.

Il s'agit tout d'abord d'être à votre écoute, à votre service : au-delà des présences assurées pendant la semaine, maire et adjoints se relaient pour assurer une permanence chaque samedi matin, de 10h à 12h.

Nous avons mis en place un système d'information rapide, sur smartphone : « PanneauPocket ».

Cela vous permet d'être informé immédiatement et efficacement. N'hésitez pas à télécharger cette application gratuite.

Cependant, des messages continueront à être distribués dans les boîtes aux lettres pour les informations et événements importants.

Le bien vivre ensemble nous est essentiel, nous multiplions toutes les occasions de nous retrouver : réunion publique « Prévention Cambriolages et fausses qualités », inauguration (ré-ouverture) du Chemin de Marchepied, « repas communal » inter-générationnel, mêlant les Anciens et les autres habitants de la commune...

Mais le Conseil Municipal cherche également, comme sous les précédents mandats, à sécuriser le centre-bourg.

Le projet avance, il pourra se réaliser si nous obtenons bien un montant maximum de subventions (80% du montant des travaux).

Enfin, nous poursuivons une réflexion à plus long terme sur le chauffage de tous les bâtiments communaux (chaudières au fuel ou électricité).

Il nous faudra sans doute passer à un réseau de chauffage plus économe, et surtout à énergie renouvelable.

Là encore, de forts taux de subventions sont actuellement disponibles.

Cette réflexion se poursuivra certainement sur les prochaines années.

Tous ces projets seront bien évidemment effectués en tenant compte des contraintes budgétaires de notre commune.

Motivé, déterminé, votre Conseil Municipal œuvre ainsi, comme chacun des acteurs économiques, associatifs, scolaires, pour faire vivre votre commune au quotidien. Vous en trouverez le témoignage dans ces pages.

votre conseil municipal



Le conseil municipal

Composition de votre conseil municipal



Marie-Agnès
GARNIER
(Maire)



Michel
THOUVIGNON
(1^{er} adjoint)



Dominique
LELIÈVRE
(2^e adjoint)



Olivier
LEFAUCHEUX
(3^e adjoint)



Philippe
LEFAUCHEUX
(4^e adjoint)



Vincent
ASSELIN



Denis
BOURSIN



François
CATHELINÉAU



Coralie
CHAUVETTE



Stéphane
COLLIN



Paul
MARCOIN



Michel
MEUNIER



Émilie
PINARD



Hervé
POTHIER



Denise
VILLETTE

Le conseil municipal

Les commissions (le maire est membre de droit des commissions)

Finances - Personnel

Olivier LEFAUCHEUX
Philippe LEFAUCHEUX
Dominique LELIÈVRE
Michel THOUVIGNON
Denise VILLETTE

Travaux - Voierie - Équipement

Denis BOURSIN
Stéphane COLLIN
Olivier LEFAUCHEUX
Michel MEUNIER
Hervé POTHIER
Michel THOUVIGNON

Environnement - Risque inondation - PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Vincent ASSELIN
Paul MARCOIN
Michel MEUNIER
Michel THOUVIGNON
Denise VILLETTE

Communication - Bulletin municipal - Site Internet

Stéphane COLLIN
Philippe LEFAUCHEUX
Dominique LELIÈVRE
Paul MARCOIN

Les comités syndicaux

C.A.O.

Titulaires : François CATHELIN
Marie-Agnès GARNIER
Olivier LEFAUCHEUX
Michel MEUNIER
Denise VILLETTE

Action Sociale

Yvonne BROCHET
Yvonne CROSNIER
Ingrid LECLERCQ
Dominique LELIÈVRE
Paul MARCOIN
Émilie PINARD
André POUPA
Joseph VERNAY

A.F.R.

Président : Olivier LEFAUCHEUX
Vice-président : René COCHARD
Secrétaire : Vincent ASSELIN
Membres : Éric BOURSIN
Jean-Marie GAULT
André LEFAUCHEUX

S.I.B.L.

Titulaires : Vincent ASSELIN
Olivier LEFAUCHEUX
Suppléant : Michel THOUVIGNON

S.I.A.E.P.

Sigloy / Ouvrouër-les-Champs
Titulaires : Marie-Agnès GARNIER
Olivier LEFAUCHEUX
Michel MEUNIER
Suppléant : Vincent ASSELIN

C.L.E.

Titulaire : Olivier LEFAUCHEUX

Conseil de la Communauté de Communes des Loges

Titulaire : Marie-Agnès GARNIER
Suppléant : Michel THOUVIGNON

S.I.I.S. Sigloy / Guilly

Titulaires : Vincent ASSELIN
Marie-Agnès GARNIER
Hervé POTHIER
Isabelle SIMON

P.E.T.R.

Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Titulaire : Olivier LEFAUCHEUX
Suppléant : Dominique LELIÈVRE

S.I.T.C.O.M.

Titulaire : Michel THOUVIGNON
Suppléant : Vincent ASSELIN

C.L.E.C.T.

Titulaire : Marie-Agnès GARNIER
Suppléant : Michel THOUVIGNON

C.N.A.S.

Titulaire : Dominique LELIÈVRE

Correspondant prévention routière

Titulaire : Marie-Agnès GARNIER

Correspondant sécurité et défense

Titulaire : Stéphane COLLIN

Correspondant grippe aviaire

Titulaire : Olivier LEFAUCHEUX

C.A.O. Commission d'Appel d'Offres

A.F.R. Association Foncière de Remembrement

S.I.A.E.P. Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

S.I.I.S. Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire

C.L.E. Commission Locale de l'Eau

S.I.B.L. Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret

C.N.A.S. Comité National d'Action Sociale

P.E.T.R. Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

S.I.C.T.O.M. Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

C.L.E.C.T. Commission Locale d'Évaluation des Charges

Transférées

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie, et consultables sur le site internet de la mairie.

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE QUALIFELEC

IRALI ET FILS SARL

ALARME CONTRE LE VOL

29, place de l'Eglise - 45510 TIGY
Tél. 02 38 58 00 77



Renseignements administratifs

Informations pratiques de la mairie

Coordonnées de la mairie :

2, route de Châteauneuf-sur-Loire, 45110 Sigloy

Tél. : 02.38.58.42.81

Courriel : mairie.sigloy@wanadoo.fr

Site internet : www.sigloy.fr

Les horaires d'ouverture au public :

le lundi : de 10 h à 12 h

le mercredi : de 10 h à 12 h

le vendredi : de 16 h à 18 h

le samedi : de 10 h à 12 h

Les employés communaux :

Céline MARTIN : secrétaire de mairie (temps complet)

Jean-Noël BLANC : agent technique (temps complet)

Denis BARBEREAU : Contractuel jusqu'au 27 juillet (temps partiel)

Tarif location de la salle des fêtes (Capacité 120 personnes debout)

(110 chaises / 40 tables)

	Tarif commune	Tarif hors commune
Week-end	320 €	500 €
3 ^e jour	70 €	100 €
1 journée en semaine	180 €	200 €
« Réunions » (exclusivement hors week-end)	100 €	100 €
Acompte réservation (à déposer avec la demande de réservation)	100 €	150 €
Acompte à compter de 3 jours de réservation	200 €	200 €
Caution à la remise des clefs	300 €	300 €
Location du matériel de vidéo et de sonorisation	80 €	120 €
Caution du matériel de vidéo et de sonorisation	800 €	800 €

Le tarif « commune » est strictement réservé aux contribuables de Sigloy.

Tarif des concessions dans le cimetière

Les prix des concessions (caveaux, cavurnes) s'établissent comme suit :

Concession de 15 ans :	70 €	Exhumation :	50 €
Concession de 30 ans :	130 €	Concession d'une cavurne de 15 ans :	70 €
Concession de 50 ans :	250 €	Concession d'une cavurne de 30 ans :	130 €
Occupation du caveau provisoire		Concession d'une cavurne de 50 ans :	250 €
(par jour en plus d'une caution de 50 €) :	3,50 €	Taxe de scellement d'urne :	50 €

Le règlement du cimetière est consultable en mairie.

Recensement de la population

Populations légales au 1^{er} janvier 2016 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019*

* Après parution du décret d'authentification au Journal Officiel.

Population municipale :	674
Population comptée à part :	5
Population totale :	679

L'État civil 2018

Naissances : en 2018 nous avons eu la joie d'accueillir :



BERTHAULT	Azelle	le 3 janvier 2018
BRACQUEMOND	Lucile	le 9 janvier 2018
PINEAU	Thyméo	le 18 février 2018
CATHELINÉAU	Armand	le 13 novembre 2018
CATHELINÉAU	Céleste	le 13 novembre 2018

Mariages : se sont mariés :



COPPOOLSE Adrien	et BRACQUEMOND Justine	le 9 juin 2018
LERICHE Romain	et REBOUL Pascaline	le 16 juin 2018
MATHON Arnaud	et MILLISCHER Anne	le 23 juin 2018

Décès : nous ont quitté :



VARANNE	Roland	le 3 mars 2018
BOULARD	Fabrice	le 14 mars 2018
VILLOING	Hélène veuve CHAUVET	le 15 août 2018
MOREAU	Sébastien	le 23 octobre 2018
FOUCHER	Élodie	le 24 octobre 2018

La paroisse

Contact : Presbytère de Châteauneuf-sur-Loire, 12, rue Migneron, 45110 Châteauneuf-sur-Loire
Tél. : 02.38.58.40.12.

Courriel : paroisse-st-martial@orange.fr

La paroisse de Sigloy fait partie du secteur Tigy qui comprend les clochers de Tigy, Neuvy-en-Sullias, Guilly, Sigloy, Vannes-sur-Cosson et Vienne-en-Val. Ce secteur fait partie du groupement paroissial Châteauneuf-Tigy.

Messes à Sigloy : Une messe par mois le 3^e samedi du mois à 18 h 30. Les messes reprennent au printemps. Il n'y a pas de messe en hiver.

Cérémonies : Baptêmes, mariages, obsèques peuvent être célébrés en notre église, après pré-entente avec Monsieur l'abbé Jules-Olivier MUSABE, contacter le presbytère.

De nouveau, nous sollicitons les bénévoles de Sigloy pour aider les bénévoles de Tigy lors de l'organisation des messes et cérémonies.

Merci de contacter Yvonne Brochet au : 02.38.58.04.45.



Les démarches administratives

La première réponse à vos questions administratives ?

Allô service public 39 39

(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h)

site internet : www.service-public.fr



Attestation de sortie du territoire

→ À compter du 15 janvier 2017, tout mineur sortant du territoire français devra être muni des documents d'identité nécessaires ainsi que d'une **autorisation de sortie du territoire**.

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les voyages,

qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours linguistiques...).

Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le document est téléchargeable sur le site « service-public.fr ». Le représentant légal doit le remplir, le signer et transmettre à l'enfant mineur, la photocopie de sa carte d'identité.

Les démarches administratives



Carte nationale d'identité biométrique

→ Depuis le **1^{er} mars 2017**, les demandes de cartes d'identité sont traitées de la même manière que les passeports biométriques. En conséquence, seules les communes équipées de dispositifs de recueil pourront accueillir les demandes de titres d'identité, CNI comme passeports.

Le passeport et la carte d'identité peuvent être demandés dans n'importe quelle commune équipée d'une station.

Vous pourrez donc vous rapprocher de la commune équipée d'une station biométrique la plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail :

Châteauneuf-sur-Loire, Sully-sur-Loire,
Saint-Denis-en-Val, Bellegarde,
Orléans, Fleury-les-Aubrais,
Saint-Jean-de-Braye, Saran...



Carte nationale d'identité (CNI)

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité,
- Copie intégrale de l'acte de naissance pour une première demande*,
- Justificatif de domicile,
- Présence du demandeur pour prise d'empreinte digitale.

Gratuit pour une première demande ou sur présentation de l'ancienne CNI.

Droit de timbre de 25 € en cas de non présentation de la carte à renouveler. Validité 15 ans pour les adultes, 10 ans pour les mineurs.

** ou présentation de l'ancienne carte expirée depuis moins de 2 ans. Les cartes éditées depuis le 1^{er} janvier 2004 sont prolongées automatiquement de 5 ans pour les personnes majeures.*



Passeport biométrique

Pièces à fournir :

- Carte d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 2 ans ou la copie intégrale de l'acte de naissance, ancien passeport,
- Justificatif de domicile récent,
- 1 photo d'identité aux normes passeports,
- Apporter des timbres fiscaux pour une valeur de :
 - 86 € pour les adultes,
 - 42 € pour un mineur de 15 ans et plus,
 - 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Validité 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.



Formalités pour un mariage **Gratuit**

→ Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux, 1 mois avant la date prévue.

Pièces à fournir :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux (de moins de trois mois à la date du mariage),
- Justificatif de domicile récent,
- Liste des témoins,
- Copie de la CNI de chacun des époux et des témoins.



Extrait ou copie d'acte de mariage **Gratuit**

→ Mairie du lieu de mariage.

Pièces à fournir :

- Enveloppe timbrée,
- Carte nationale d'identité



Conclusion d'un PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les couples qui souhaitent se pacser doivent s'adresser à la mairie de leur lieu de résidence commune (gratuit) ou à un notaire (payant). Les tribunaux ne sont plus compétents.

Ainsi, les personnes qui entendent conclure un PACS devront se rapprocher de leur mairie, afin d'obtenir la liste des documents à fournir.

La prise de rendez-vous est obligatoire pour la conclusion d'un PACS.



Duplicata du livret de famille **Gratuit**

→ Mairie du lieu de résidence.

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité du demandeur (l'un des titulaires du livret),
- Informations figurant sur le précédent livret.



Certificat de vie commune **Gratuit**

→ Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- Cartes d'identité,
- Justificatif de domicile.



Légalisation de signature **Gratuit**

→ Mairie du domicile.

Pièce à fournir :

- Carte d'identité,
- **Signature à effectuer en mairie.**



Reconnaissance prénatale **Gratuit**

→ À faire avant la naissance, dans toutes les mairies, présence des 2 parents.

Pièces à fournir :

- Cartes d'identité,
- Acte de naissance des parents,
- Justificatif de domicile.



Déclarer une naissance **Gratuit**

→ Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours.

Pièces à fournir :

- Certificat d'accouchement,
- Livret de famille,
- Copie de l'acte de reconnaissance anticipée,
- Copie de l'acte de naissance des deux parents.

Les démarches administratives



Extrait ou copie d'acte naissance *Gratuit*

→ Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir :

- Enveloppe timbrée,
- Pièce d'identité du demandeur.

Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au :

Service Central de l'État Civil, 11 rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes Cedex 9.



Déclarer un décès *Gratuit*

→ Mairie du lieu de décès, dans les 24 heures.

Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- Certificat de décès établi par le médecin.



Extrait ou copie d'acte de décès *Gratuit*

→ Mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité du demandeur,
- Enveloppe timbrée.



Attestation de recensement militaire *Gratuit* (avoir 16 ans)

→ Mairie du domicile

Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- Carte d'identité du recensé.



Permis de construire, d'aménager, de démolir *Gratuit*

→ Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- Dossier de demande en 4 exemplaires.



Inscription sur les listes électorales *Gratuit*

→ Mairie du lieu de résidence, *Gratuit*
il est possible de s'inscrire toute l'année, en ligne ou en Mairie. Pour les élections européennes du 26 mai 2019, il fallait demander à être inscrit sur les listes électorales jusqu'au 31 mars.

Avoir 18 ans et la nationalité française.

Pièces à fournir :

- Formulaire de demande d'inscription,
- Carte d'identité ou passeport,
- Justificatif de domicile.



Déclaration préalable *Gratuit*

→ Mairie du domicile.

Concerne les travaux n'excédant pas 20 m².

Pièces à fournir :

- Dossier de demande en 4 exemplaires.



Certificat d'urbanisme *Gratuit*

→ Mairie ou notaire ou géomètre.

Pièces à fournir :

- Dossier de demande en 3 exemplaires.



Demande de busage de fossés *Gratuit*

→ Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- Formulaire et plans.



Permis de conduire et carte grise

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification des démarches administratives, les demandes de certificats d'immatriculation et de permis de conduire s'effectuent désormais par voie électronique et sont prises en charge uniquement par des centres d'expertise et de ressources des titres.

Pour toute information, vous pouvez vous connecter sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

Citoyenneté et service civique

Le parcours de citoyenneté

Démarche civique essentielle, ces trois étapes sont indispensables pour réaliser le parcours de citoyenneté.

À l'issue de la troisième étape (JDC), un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté vous sera remis. Ce document vous sera demandé lors d'inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

1. L'enseignement de défense

Où ? Au collège et lycée.

Quand ? Dans les classes de 3^e et de 1^{er}.

Pourquoi ? Pour mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est inscrit dans le socle commun de connaissance et de compétences.

2. Le recensement

Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.service-public.fr).

Pourquoi ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

3. La journée défense et citoyenneté

Qui ? Tous les jeunes français, filles et garçons.

Où ? Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.

Quand ? Avant 18 ans.

Quoi ? Une journée de sensibilisation aux enjeux de la défense et de la sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la défense, un test de détection des difficultés de lecture.

Règlementation des bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant des appareils susceptibles de causer une gêne pour les voisins en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, moteur...) ne peuvent être effectués en dehors de ces horaires.

- Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Dépôt d'ordures aux abords des colonnes de tri

La commune rappelle qu'il est interdit de déposer des objets de quelque nature que ce soit à coté ou au pied des conteneurs mis en place pour la collecte sélective. Le dépôt sauvage de déchets, au-delà de son interdiction, est passible d'une amende.

Stationnement sur les trottoirs

Veillez à laisser suffisamment de place afin que les piétons puissent circuler correctement.

Pensez aux personnes (parents avec poussette, écoliers, personnes âgées ou à mobilité réduite) qui sont alors contraintes de se mettre en danger en descendant sur la chaussée.

Aboiement des chiens

Régulièrement, la mairie reçoit les plaintes d'administrés ayant à subir des aboiements fréquents, intenses et prolongés des chiens de leurs voisins.

Ces aboiements ne constituent pas un inconvénient normal de voisinage mais relèvent de la réglementation des bruits de voisinage.

Les propriétaires d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage peuvent être sanctionnés d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Brûlage des déchets verts

En application de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2017, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Au-delà des possibles troubles du voisinage occasionnés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques de propagation d'incendies, le brûlage des déchets verts à l'air libre, de par leur combustion peu performante, nuit à l'environnement et à la santé.

Les solutions alternatives sont :

- Le compostage
- Le broyage et le paillage
- Le dépôt en déchetterie

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.



Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce
la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

LA DÉCHÈTERIE

vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

250 déchèteries couvrent la région Centre soit **99,5 % de la population.**

(source enquête collecte ADEME 2011)

Elagage des plantations riveraines d'une voie publique.

L'élagage des arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques est obligatoire afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Chaque particulier doit tailler les végétaux débordants au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture). Les haies ne doivent pas empiéter sur le trottoir ou les fossés.

Les distances à respecter sont les suivantes (Article 671) :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative



3/ Vie locale

Communauté de Communes

Communauté
de Communes
des Loges



La Communauté de Communes des Loges (CCL) compte 20 communes. D'une superficie de 162 km², elle représente un bassin de vie de plus de 42 000 habitants.

Le président

Jean-Pierre GARNIER a été élu le **23 avril 2014**.

Les commissions

Les commissions comprennent des représentants de toutes les communes et sont les instances d'étude et les forces de propositions pour les actions et les services à mettre en œuvre.

Le conseil communautaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le conseil communautaire est composé de 45 délégués. Il règle les affaires de la Communauté de Communes des Loges par délibération. C'est la véritable instance de décision. Le conseil de communauté se réunit chaque mois.

Pour Sigloy, le maire et le 1^{er} adjoint sont y respectivement titulaire et suppléant de droit.

Le conseil municipal a désigné vos élus :

**Finances - Développement économique -
Nouvelles technologies :**

Marie-Agnès GARNIER, Michel THOUVIGNON

Services aux communes -

Groupement de commandes :

Olivier LEFAUCHEUX, Hervé POTHIER

Urbanisme, SCOT, PLUi, Cœur de Village :

Philippe LEFAUCHEUX, François CATHELINÉAU

Voierie :

Michel THOUVIGNON, Michel MEUNIER

Équipement (création, entretien, gestion des salles) :

Marie-Agnès GARNIER, Stéphane COLLIN

Santé - Petite enfance - Services à la population :

Marie-Agnès GARNIER, Dominique LELIÈVRE

Environnement (SPANC - GEMAPI -

Eaux potables, usées, pluviales) :

Michel THOUVIGNON, Philippe LEFAUCHEUX

**Tourisme - Communication (interne, externe) -
Culture :**

Michel THOUVIGNON, Dominique LELIÈVRE

Mobilité, Développement durable :

Marie-Agnès GARNIER, Michel MEUNIER

Composition du bureau :

Président :	Jean-Claude FARDEAU	Membres titulaires :	Marie-Agnès GARNIER
Vice-Président :	Olivier LEFAUCHEUX		Laurence MONNOT
Membres suppléants :	Olivier GALLIOT		Franck JANVRIN
	Vincent ASSELIN		Michel MEUNIER

Secrétariat en mairie d'Ouvrouër-les-Champs (permanence le mercredi de 9 h à 12 h) :

Madame Geneviève LEROUX-BACHELET. Tél. : 02.38.59.73.40 Mail : siaep.sigloyouvrouer@gmail.com
Monsieur Jean-Claude FARDEAU, président. Tél. : 02.38.59.73.49 / 06.14.96.16.71
Monsieur Jean-Luc DEDYKERE, fontainier. Tél. : 06.85.60.94.50

Créé en 1962, ce syndicat a pour but la distribution de l'eau potable aux habitants des communes de Sigloy et d'Ouvrouër-les-Champs. Les installations des deux communes : le château d'eau, les matériels, le réseau, sont gérés avec rigueur ce qui permet de maintenir un prix de l'eau raisonnable.

Un rappel en quelques chiffres de la consommation d'eau de ces dernières années :

- Rôle d'eau 2013/2014 : 66 288 m³
- Rôle d'eau 2014/2015 : 68 349 m³
- Rôle d'eau 2015/2016 : 67 385 m³
- Rôle d'eau 2016/2017 : 63 850 m³

Tarifs de l'eau pour l'année 2019 :

- 0,82 € HT le m³ minimum de 30 m³ facturés
 - 0,42 € HT le m³ au-delà de 300 m³/an
- pour les entreprises classées en catégorie « agricole »

Tarifs des compteurs 2019 :

- 19 € HT/an pour un compteur de 15 mm
- 26 € HT/an pour un compteur de 20 mm
- 37 € HT/an pour un compteur de 30 mm
- 61 € HT/an pour un compteur de 40 mm
- 93 € HT/an pour un compteur de 60 mm
- 195 € HT/an pour un compteur de 100 mm

Nous demandons à tous les abonnés de bien vouloir dégager et nettoyer leur citerneau, et faciliter la tâche du fontainier, notamment, en taillant les haies situées autour du citerneau avant son passage pour relever les compteurs.

Les abonnés qui ne respecteront pas ces consignes se verront facturer les travaux occasionnés.

Tout changement de propriétaire ou de locataire, doivent impérativement être signalés au secrétariat du SIAEP pour faciliter la facturation.

Le relevé des compteurs d'eau s'effectue au mois de mars. Nous vous en informons par voie de presse et affichage dans les mairies de Sigloy et d'Ouvrouër-les-Champs, mais aussi via le site internet de la commune et PanneauPocket.

Nous vous en remercions par avance.

Les ordures ménagères



Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Châteauneuf-sur-Loire regroupe plusieurs communautés de communes représentant 63 communes et 85 000 habitants.

Le SICTOM assure :

- le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte, une fois par semaine. La collecte s'effectue le lundi après-midi. Vous devez sortir les poubelles le lundi avant 12 h.
- la collecte sélective du verre, des papiers, journaux, magazines et des contenants (emballages légers) dans les colonnes d'apport volontaire situées près du court de tennis, derrière notre salle des fêtes. Vous y trouverez aussi une colonne enterrée pour les ordures ménagères, accessible avec un badge, pour y déposer des sacs de 50 litres. Vous pouvez vous procurer ce badge auprès du SICTOM à la place de votre poubelle ou en complément de celle-ci.
- l'exploitation de 10 déchèteries.
- le broyage des branchages à domicile.
- la sensibilisation au tri en milieu scolaire.
- des actions dans le cadre du programme Zéro Déchets Zéro Gaspillage.

La redevance incitative :

La Redevance Incitative est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2017, année depuis laquelle vous ne payez plus de taxe d'ordures ménagères avec la taxe foncière.

En mars ou avril de l'année en cours, vous aurez à payer :

- les levées supplémentaires effectuées l'année précédente ;
- l'accès aux services pour l'année en cours,
- ainsi que les 17 levées ou 27 dépôts imposés pour l'année en cours.

Les tarifs applicables en 2019 sont les mêmes que ceux de 2018.

Modalités de règlement de la redevance :

- Chèque ou virement au Trésor Public
- Carte bancaire sur internet.

Pour le prélèvement en 3 fois, contacter le SICTOM pour les modalités.

Jours de collecte « décalés » en 2019 :

Les mardis après-midi, au lieu des lundis après-midi :
23 avril 11 juin 12 novembre

Le journal du SICTOM :



Deux ou trois fois par an, vous recevez le journal du SICTOM dans votre boîte à lettres.

Il comporte des informations sur la gestion des déchets, le fonctionnement du SICTOM et de nombreux renseignements pratiques.

Grille tarifaire 2019 (pour les particuliers) :

Bac	Part accès aux services du SICTOM	Part moyen de collecte selon volume au seuil (17 levées)	Total au seuil	Levée supplémentaire
80 litres	89,88 €	102,12 €	192,00 €	2,76 €
120 litres	89,88 €	137,88 €	227,76 €	3,24 €
180 litres	89,88 €	191,52 €	281,40 €	3,96 €
240 litres	89,88 €	245,16 €	335,04 €	4,68 €
360 litres	89,88 €	352,44 €	442,32 €	6,12 €
660 litres	89,88 €	651,24 €	741,12 €	11,52 €

Badge	Part accès aux services du SICTOM	Part badge au seuil (27 dépôts)	Total au seuil	Dépôt supplémentaire
Badge (50 litres)	89,88 €	50,70 €	140,58 €	0,60 € par dépôt au-delà du seuil
J'ai un badge et un bac pour les ordures ménagères	Payé sur la base du bac			0,60 € par dépôt dès le premier dépôt

Les ordures ménagères

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

À Châteauneuf-sur-Loire	À Vienne-en-Val
<ul style="list-style-type: none">• mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h• lundi et jeudi : de 13 h à 17 h	<ul style="list-style-type: none">• mardi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h• mercredi : de 13 h à 17 h, du 1^{er} avril au 31 octobre (fermée du 01/11 au 31/03)• vendredi : de 13 h à 17 h• fermée le jeudi

Attention :

- Le dernier accès sur les sites est possible 10 minutes avant la fermeture.
- Y porter les déchets verts, le tout-venant, le bois, la ferraille, les gravats, les grands cartons, les métaux, les équipements électriques, les huiles et les produits polluants pour l'environnement.
- Vous pouvez aussi acquérir un composteur auprès du SICTOM.

Un doute sur la destination d'un déchet ?

J'appelle le SICTOM au : 02.38.59.50.25, ou à défaut, je le jette dans la poubelle des ordures ménagères.



Services de cars

Renseignements :

ODULYS - CS 90200, 21 rue Bernard Palissy, 45808 Saint-Jean-de-Braye **Tél. : 08.00.00.45.00**
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Rémi + à la demande

Simple et adaptable, le « transport à la demande » est une extension souple à un réseau existant. Pour bénéficier du service, il vous suffit de joindre la centrale de réservation la veille du déplacement avant midi. À noter : si vous souhaitez réserver le lundi, pensez à contacter la centrale le vendredi avant midi !

Rémi + MOBILITÉ

Rémi + Mobilité est le service à la demande qui vous emmène vers la commune principale de votre secteur.

- Il vous prend en charge à votre domicile et vous conduit à l'un des points d'arrêt indiqués plus bas.
- Il fonctionne deux demi-journées par semaine tout au long de l'année (sauf les jours fériés).

Rémi + Mobilité m'emmène à **Châteauneuf-sur-Loire**

- Place de la Halle
- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Z.A. Gabereau (Intermarché) ou Super U

Les mardis et vendredis :

- arrivée à Châteauneuf-sur-Loire : 9 h 30 (approximativement)
- départ de Châteauneuf-sur-Loire : 11 h 30 (approximativement)

Rémi + PROXIMITÉ

Rémi + Proximité est le service à la demande qui vous emmène vers la ligne régulière Rémi la plus proche.

- Toutes les communes du Loiret, hors agglomérations d'Orléans et de Montargis, non desservies par une ligne régulière bénéficient d'un service Rémi + Proximité.
- Le service vous prend en charge dans votre commune et vous conduit vers un arrêt desservi par les lignes régulières Rémi.
Ex : De Sigloy je vais à « Tigy Église » pour prendre la ligne régulière 7A direction Orléans.
- Il fonctionne du lundi au samedi. L'horaire de prise en charge dans votre commune vous est confirmé par la centrale de réservation.

Horaires de la ligne 7A direction Orléans :

J'habite à...	Je vais à...	Périodicité	Horaires	
			Départ de Tigy	Arrivée à Tigy
SIGLOY	Tigy "Église"	Toutes périodes	6 h 29 ou 7 h 12	18 h 30 ou 19 h 25

Composition du bureau :

Président : Francis ROULLEAU
Vice-président-trésorier : François RIGNAULT
Responsable d'entité : Edwige BLANCHARD



Pour nous contacter :

Aide à domicile - Secteur de TIGY - 6 rue du 20 août 1944 - B.P. N° 2 - 45510 Tigy
Tél. : 02.38.58.11.54 Courriel : una45tigy@gmail.com

Nos bureaux sont ouverts : lundi et mardi : de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30
mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

MÉTIER D'AIDE À DOMICILE

« On se sent utile.

Ces personnes que l'on aide peuvent ainsi rester chez elles le plus longtemps possible.»



En pratique

- Aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de la maison : entretien du logement, des vêtements, du linge.
- Aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne : apporter une aide à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation des repas.
- Accompagner la personne aidée dans ses sorties : rendez-vous chez le médecin par exemple.
- Assister la personne aidée dans des démarches administratives.
- Intervention pour l'entretien du logement et gestion du linge chez les personnes encore en activité professionnelle.

Autonome mais pas seul(e) !

L'aide à domicile travaille sous la responsabilité d'un(e) responsable qui organise ses journées et le/la supervise. C'est aussi un travail d'équipe car plusieurs professionnels peuvent intervenir auprès d'une même personne (infirmière, aide-soignante...). La communication entre les professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour une bonne prise en charge.

Comment devenir Aide à domicile ?

Vous pouvez accéder au métier d'Employé(e) à domicile en obtenant un des diplômes de la branche. Renseignez-vous auprès de Pôle Emploi ou de votre mission locale si vous avez moins de 26 ans !

Une journée type d'une aide à domicile

- 8h à 10h : Monsieur JEAN, 90 ans - entretien du logement et du linge préparation du petit déjeuner et du déjeuner tout en discutant.
- 10h15 à 12h15 : Monsieur et Madame ROBERT, 92 et 95 ans - vaisselle, repassage, préparation des repas, balayage et échanges divers.
- 13h45 à 15h45 : Madame ALICE, 75 ans - petites courses, l'emmène chez le généraliste, le pharmacien et au loto.
- 17h à 18h : Retour chez Monsieur JEAN - repassage et préparation du repas du soir.
- 18h15 à 19h15 : Madame FAURE, 86 ans - aide au repas avec vérification prise de médicaments, petite toilette avec change de protection, aide au coucher.

Agrandissement de notre secteur géographique d'intervention

Depuis le mois d'octobre 2018, l'UNA du secteur de Tigy intervient sur les communes de Guilly, Sully-sur-Loire et Viglain en complément de son secteur habituel (Châteauneuf-sur-Loire, Darvoy, Férolles, Jargeau, Neuvy-en-Sullias, Ouvrouër-les-Champs, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Sandillon, Sigloy, Tigy, Vannes-sur-Cosson, Vienne-en-Val).

8 habitants de Sigloy bénéficient des services de l'UNA.

L'UNA RECRUTE

Donnez du sens à votre vie professionnelle !

Vous aimez aider les autres, vous êtes autonome et mobile, vous avez une bonne capacité d'adaptation et le sens de l'organisation.

Afin d'intervenir auprès de ses usagers, l'UNA recherche des aides à domicile motivées pour son secteur de Jargeau-Sandillon.

Vente de fruits et légumes

Les vergers de la Jonchère

Du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h
et le samedi de 9 h à 12 h, 14 h à 18 h
Philippe CIMETIÈRE
138, route d'Ouvrouër-les-Champs
Tél. 02.38.58.45.45 et 06.85.32.57.18

Boulangerie-pâtisserie

La fournée de Sigloy

Du mardi au vendredi de 6 h 30 à 19 h 30,
samedi de 7 h à 19 h, dimanche de 7h30 à 19 h
et fermé le lundi
Aude & Paul
18, rue de Guilly
Tél. 02.38.22.03.23

Vente de produits transformés de la pêche

Pêcheurs de Loire

Vendredi de 14 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h
Bruno GABRIS
120, route de Marmain
Tél. 06.86.58.98.77
Courriel. contact@pecheursdeloire.fr

Espaces verts, bricolage maison

Richard MASSON
10, impasse de la Noue
Tél. 06.31.77.07.35
Courriel. richardmasson@sfr.fr

Architecte

Atelier Smart Architecture

Reçoit sur rendez-vous
Sandrine MARTIN
40, route de la tuilerie
Tél. 02.38.56.07.49 et 06.87.20.59.70
Courriel. sandrinemartinarchitecte@gmail.com

Commerçant ambulant : Boucher-charcutier à St-Denis-de-l'Hôtel

Thierry PACHOT passe dans notre commune le mardi et le vendredi après-midi.
Si vous souhaitez qu'il s'arrête à proximité de chez vous, contactez-le au 02.38.59.02.07

Négociant en bois

P.H.V. Bois

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, 14 h à 17 h 30
115, route de Tigy
Tél. 02.38.66.27.39
Courriel. eco.bois.centre@orange.fr

Électricien-climatiseur

Didier COLICHET
36, route de Neuvy
Tél. 02.38.57.29.92

Constructeur bois

Batibois

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
sur rendez-vous
Jonathan Delesalle
44, route de Tigy
Tél. 06.18.37.39.11
Courriel. jd.batibois@gmail.com

Balades en bateaux

Passeurs de Loire

Jean-Philippe VANLAUWE
120, route de Marmain
Tél. 06.74.54.36.61
Courriel. passeursdeloire@yahoo.fr

Services administratifs combinés de bureau

CO. PI Assistance

Corinne PICARD
105, route de Neuvy
Tél. 02.38.46.23.93 et 06.75.65.31.88

Electricien - chauffagiste - climatiseur

Jean-Paul PICARD (JPP Service)
105, route de Neuvy
Tél. 02.38.46.23.93. et 06.84.78.30.20

Suite à la fermeture de notre Restaurant, nous recherchons activement un repreneur.

Placé au cœur du village, cet établissement bénéficie de nombreux atouts :

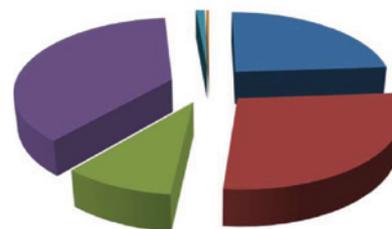
- Places de Parking
- Activités importantes grâce à la Loire
 - Loire à Vélo
 - Passeurs de Loire
- Route départementale très fréquentée
- Peu de concurrence

La commune, propriétaire de l'établissement, apportera son soutien au repreneur.

Le budget communal 2018

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses	€	%	
Charges à caractère général	83 244	23,88	■
Charges de personnel et frais assimilés	96 753	27,76	■
Atténuations de produits	33 078	9,49	■
Autres charges de gestion	130 625	37,47	■
Total dépenses de gestion courante	3 680	1,06	■
Charges financières	1 210	0,35	■
TOTAL des dépenses de fonctionnement	348 590	100,00	



Recettes	€	%	
Atténuation de charges	17 793	4,46	■
Produits des services, du domaine et vt diverses	1 033	0,26	■
Impôts et taxes	216 086	54,19	■
Dotations subventions et participations	130 092	32,63	■
Autres produits de gestion courante	30 239	7,58	■
Produits exceptionnels	3 500	0,88	■
TOTAL des recettes de fonctionnement	398 743	100,00	

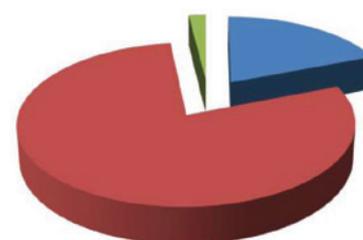


Section INVESTISSEMENT

Dépenses	€	%	
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 964	5,52	■
Immobilisations corporelles	22 325	41,58	■
Emprunts et dettes assimilées	28 397	52,90	■
TOTAL des dépenses d'investissement	53 686	100,00	



Recettes	€	%	
Subventions d'investissement	11 995	19,05	■
Dotations, fonds divers et réserves	49 745	79,02	■
Opér d'ordre de transfert entre sections (2)	1 210	1,92	■
TOTAL des recettes d'investissement	62 950	100,00	





4/

Les travaux communaux

Travaux communaux réalisés en 2018

Travaux de renforcement des digues par la DDT/Plan Loire

Malgré du retard dû à des conditions météorologiques et/ou des problèmes techniques, les travaux de renforcement de la digue ont été effectués début 2018. Les entreprises ont veillé à minimiser les nuisances pour les riverains. Au printemps 2018, la chaussée a été recouverte d'un revêtement de surface.

Il est important de rappeler que les digues ont été élaborées pour protéger les habitants des risques d'inondation. Elles ne sont pas destinées à servir de voie de circulation. La levée « ouest » (de la RD11 à la route des Vallées) étant sous convention, gérée par la commune, des panneaux avaient été installés sans arrêté municipal. Ils ont été retirés, mais nous serons attentifs à une utilisation raisonnée de cette portion de levée.



Rampe d'accès à la boulangerie

Pour permettre une mise aux normes d'accessibilité de la boulangerie, une rampe a été construite.

Il était impossible de conserver des marches côté gauche, un fauteuil accédant par la rampe pouvant y basculer, et un portillon étant inenvisageable. La solution retenue a semblé la moins mauvaise, pour cet aménagement obligatoire.



Les projets 2019

Sécurisation du bourg :

Un projet de sécurisation du bourg, s'appuyant sur l'étude réalisée en 2011, mais actualisé en fonction des moyens financiers de la commune, est en cours d'étude. De nombreuses séances de travail ont réuni les membres de la commission « Travaux » puis le conseil municipal, BTM-Conseil, maître d'œuvre, ainsi que le responsable de la voirie départementale : elles ont permis de déposer un dossier cohérent pour des demandes de subventions auprès du conseil départemental et de l'Etat.

Une réponse positive de ces institutions devrait permettre d'envisager des travaux avant la fin de l'année.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce projet.

Chauffage des bâtiments communaux.

Plusieurs rencontres avec des entreprises spécialisées se sont déjà produites, ainsi que des visites de réalisations dans des communes similaires. L'objectif est de mettre en œuvre un réseau de chauffage pour tous les bâtiments communaux. Nous nous orientons vers une chaudière à bois (énergie renouvelable). Mais ce projet se conduira sur plusieurs années...

Aménagement de la salle d'école en salle de conseil et de mariage

Une porte permettant l'accès direct de la mairie à cette salle va être prochainement créée. S'ensuivront des travaux d'isolation et de peinture.

Nous disposerons ainsi d'une salle plus adaptée pour recevoir du public lors des mariages, des conseils municipaux et communautaires, ainsi que pour les élections.

Mise aux normes :

- d'accessibilité des toilettes de la salle des fêtes.
- d'accessibilité au public de la salle du presbytère.

Des devis ont été réalisés et des subventions seront demandées afin d'effectuer les travaux permettant une utilisation réglementaire de ces salles communales.



Charmoy sarl
MAÇONNERIE
Père & Fils
Neuf & Rénovation
PAVILLON
carrelage, isolation
sarl-charmoy@orange.fr
45150 JARGEAU
Tel : 02 38 59 72 30
06 07 04 68 93 - 06 84 49 79 45



La journée de sigloy
Aude et Paul
retrouvez nous sur facebook
Boulangerie- Pâtisserie- Pizza
18 route de Guilly
45110 SIGLOY
02.38.22.03.23
Ouverture
Mardi au samedi :
6h30/13h et 15h30/19h30
Dimanche 7h00/13h



5/ Vie scolaire

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire Guilly/Sigloy

Composition du bureau 2018 :

Président : Nicole BRAGUE
 Vice présidente : Marie-Agnès GARNIER
 Membres : Vincent ASSELIN
 Olivier JORIOT
 Corinne NEVEU
 Hervé POTHIER
 Isabelle SIMON
 Catherine VASSENEIX

Le personnel du SIIS :

à Sigloy : Sabine ARLICOT
 Cécile HANCHIN
 Jeanine JOUIN
 Béatrice LECORDIER
 à Guilly : Bernadette CHEVALLIER
 Patricia SALMON

Secrétariat SIIS (Cantine-Garderie) : Marie-Christine RIBOT

Tél. : 02.38.57. 25. 95

Garderie Sigloy / Tél. : 02.38.58.61.90

RESTAURATION	GARDERIE
<p>Les repas sont fabriqués sur site par un cuisinier recruté par le syndicat scolaire. Les tarifs de la cantine n'ont pas changé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3,40 € pour les enfants de maternelle, • 3,50 € pour les enfants de primaire, • 4,60 € pour les adultes. 	<p>La garderie fonctionne le matin à Guilly et le soir à Sigloy. Le soir uniquement à Sigloy compte tenu des effectifs. Les tarifs sont basés sur le quotient familial des familles. Renseignements au secrétariat du syndicat.</p>

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'an dernier, nous avons contacté les communes voisines susceptibles d'accueillir les enfants de Sigloy au sein de leur ALSH pendant les vacances scolaires. La plupart des communes : Tigy, Jargeau, Vienne-en-Val et Sandillon nous ont donné leur accord de

principe. Des conventions peuvent être envisagées. Nous étudions la possibilité de compenser les tarifs majorés pour « extérieurs ».

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en Mairie.

Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy

Pour nous joindre

École de Sigloy / Tél. : 02.38.45.36.47

École de Guilly / Tél. : 02.38.58.14.84

ÉCOLE DE SIGLOY : 47 ÉLÈVES	ÉCOLE DE GUILLY : 59 ÉLÈVES
8 MS / 16 GS avec Sandra DE MATOS 7 PS / 16 GS avec Justine FOURRIER, <i>directrice</i>	15 CP / 8 CE1 avec Anne-Sophie THOUMAZEAU 8 CE2 / 9 CM1 avec Nathalie CERDAN, <i>directrice</i> 5 CM1 / 14 CM2 avec Delphine LE BLEVEC

PS : petite section / MS : moyenne section / GS : grande section / CP : cours préparatoire / CE : cours élémentaire / CM : cours moyen

Les horaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

École de Sigloy

le matin :

accueil de 8 h 25 à 8 h 35

sortie à 11 h 35

l'après-midi :

accueil de 12 h 55 à 13 h 05

sortie à 16 h 05

École de Guilly

le matin :

accueil de 8 h 20 à 8 h 30

sortie à 11 h 45

l'après-midi :

accueil de 13 h 15 à 13 h 25

sortie à 16 h 10

Vacances scolaires

Printemps :

du vendredi soir 5 avril 2019.

au mardi matin 23 avril 2019.

Été :

à partir du vendredi soir 5 juillet 2019.

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école en 2018/2019

Pour Sigloy

Christelle DESCHAMPS (Sigloy)

Isabelle SIMON (Sigloy)

Caroline BEAUVOIS (Guilly)

Aurélien CHAPEY (Sigloy)

Pour Guilly

Audrey LAMOINE (Sigloy)

Eric BOULMIER (Guilly)

Ingrid LECLERCQ (Sigloy)

Stéphane LACOUME (Sigloy)

Delphine SERRANO (Sigloy)

Un service de car assure le transport des élèves

Résident à Guilly, pour l'école de Sigloy :

départ à 8 h 25 / retour à 16 h 15 (devant l'école de Guilly).

Résident à Sigloy, pour l'école de Guilly :

départ à 8 h 15 / retour à 16 h 25 (salle des fêtes de Sigloy).

Inscriptions des enfants nés en 2016

Vous pouvez déjà vous inscrire en mairie.

Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy

à Guilly

Bilan de l'année scolaire 2017-2018

Cette année scolaire a, une fois encore, été enrichissante pour l'ensemble des élèves de notre regroupement pédagogique. Beaucoup d'activités ont été reconduites, et d'autres ont été mises en place comme les sorties au bord de la Loire avec le conservatoire du méandre de Guilly, la réalisation d'une fresque et la participation aux randonnées USEP. N'oublions pas que toutes ces activités sont possibles grâce au bon fonctionnement de notre coopérative scolaire que les familles alimentent en s'investissant majoritairement dans les différentes actions (photos de classe, marché de Noël, kermesse, vente de chocolats...). Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Spectacle musical JMF

(Jeunesses Musicales de France) :

En début d'année, les 3 classes ont assisté au spectacle « **Abraz'ouverts** » du duo Braz Bazar.

Les CP/CE1 ont également participé au concert « **Aqua rêves** » du trio UrBasonic et les CM1/CM2 à celui du duo Soleà intitulé « **Décacorde** ».

Dans le cadre du « Festival de Sully », l'ensemble de nos élèves a pu apprécier le spectacle « **La boîte à joujoux** » mêlant musique, comédie et danse.

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Caroline Courtin, du SICTOM, est intervenue dans les 3 classes avec des jeux éducatifs.

Les élèves du CE2 au CM2 ont visité la déchèterie de Châteauneuf-sur-Loire.

Caroline est également intervenue dans la classe de CE2/CM pour un atelier de fabrication de papier recyclé.

Course de régularité à Sully-sur-Loire :

Elle s'est déroulée le **jeudi 19 février** sur l'« R de Loire » face au château de Sully-sur-Loire. Dans leur grande majorité (89%), nos élèves ont réussi à respecter le contrat qu'ils s'étaient fixés lors des entrainements à l'école.



Autres activités organisées par l'USEP

(Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) :

- **Les 23 et 24 avril 2018**, les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 ont participé aux randonnées cycles 2 et 3 (randonnée orientation)
- Les classes ont également « concouru » aux **USEPIADES** à Châteauneuf-sur-Loire pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et à Saint-Denis-de-l'Hôtel pour les plus grands.



Cycle basket :

Les CM/CM2 se sont affrontés lors d'une journée « Basket » au gymnase de Sully-sur-Loire.

FRMJC (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture) :

Début avril, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à l'exposition scientifique « Où sont passés nos déchets ? » à Châteauneuf-sur-Loire. Différents ateliers interactifs ont permis aux élèves de mieux comprendre la notion de déchet et la nécessité du recyclage.



BPDJ :

La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de Pithiviers est venue à la rencontre des élèves de CM1 et de CM2 afin de leur faire prendre conscience de ce que peut engendrer leur comportement (respect et incivilités pour les CM1) et via les réseaux sociaux (pour les CM2).

Fresque :

À la demande de la mairie de Guilly, les élèves ont réalisé une fresque afin d'égayer le mur du préau fraîchement rénové. La Loire a été choisie comme thème de cette œuvre. L'artiste plasticienne Mme Marina Jolivet a guidé les enfants lors de la réalisation de la fresque qui a duré deux jours.

Auparavant, les élèves avaient été familiarisés avec la faune et la flore des bords de Loire grâce aux passionnantes interventions de M. Chevalier du conservatoire du méandre de Guilly. Les CE2/CM1 avaient eu la chance de découvrir de vrais poissons de Loire apportés par M. Gabris, pêcheur professionnel en Loire.



Enfin, l'année s'est terminée avec un tournoi de football organisé par le club de foot de Châteauneuf-sur-Loire dans le cadre de l'opération « **Foot à l'école** » et une journée d'activités diverses au moulin de Guilly (sport, dessin, visite du moulin et pique-nique).



Remise des dictionnaires/calculatrices :

Le syndicat scolaire a offert aux enfants quittant l'école pour la 6^e un dictionnaire (français/anglais) ou une calculatrice selon leur choix. La cérémonie a eu lieu le vendredi 22 juin à la mairie de Guilly.

Sorties scolaires et activités réalisées durant l'année scolaire 2017-2018.

Vendredi 17 novembre 2017, la compagnie « **Les 3 Chardons** » est venue présenter son spectacle « **Le Bel Oiseau** » à l'école.



Les élèves des 2 classes ont présenté une petite parade sur le thème des 4 saisons aux parents dans la cour de l'école. Un grand goûter a clôturé cette belle après-midi.

Jeudi 14 décembre 2017, à la salle des fêtes, **le goûter de Noël** offert par Madame le maire.

Ce goûter a eu lieu en même temps que la réunion hebdomadaire des anciens du village. Les gâteaux confectionnés par Dominique Demoustier de l'Auberge de Sigloy furent proposés à nos aînés par les enfants.

En remerciement, et pour notre plus grand plaisir, les enfants nous ont interprété des chants de Noël.



Vendredi 22 décembre 2017 a eu lieu le traditionnel **Marché de Noël** dans la cour de l'école de Guilly.

Sous un beau soleil, **le défilé de printemps** a eu lieu **le vendredi 20 avril 2018**.



Au mois de **juin 2018**, les élèves de GS ont participé, sous un soleil de plomb, aux **USEPIADES** à Châteauneuf-sur-Loire.

Mardi 5 juin 2018, tous les élèves de l'école maternelle se sont rendus au **ZooParc de Beauval**, à Saint-Aignan. Les élèves ont participé à des animations, réalisées par les soigneurs du zoo, en plus de la découverte du parc et des animaux.

Le vendredi 6 juillet 2018, Les « **Passeurs de Loire** » ont offert aux élèves de PS/GS de Muriel RISCH une promenade en Gabare sur la Loire afin de clôturer cette année scolaire.

Les activités pour l'année 2018-2019 :

Durant cette année scolaire, les 2 classes de Sigloy ont choisi de travailler sur le thème des contes. Les élèves assisteront également à 3 séances de cinéma, à Sully-sur-Loire, par le biais du dispositif Cinématernelles.

• **le 18 octobre 2018**, tous les élèves de l'école ont participé à une animation de l'**ADATEEP** ayant pour but de sensibiliser à la sécurité routière et au civisme lors du transport scolaire dans les cars.

• Spectacle « **Pitou l'enfant roi** » de la compagnie « **Les 3 Chardons** », **le lundi 10 décembre 2018** dans la salle de motricité.

• **Le marché de Noël** a eu lieu **le vendredi 21 décembre 2018** dans la salle des fêtes de Guilly.

• **Le carnaval** sur le thème des contes aura lieu **le 5 avril 2019**.

• **Les USEPIADES** à Châteauneuf-sur-Loire, pour les GS, auront lieu **en juin 2019**.

• Pour **la kermesse**, rendez-vous **le vendredi 28 juin 2019** à Sigloy.

• **La sortie au Domaine du Ciran**, à Ménestreau-en-Villette, est programmée pour **le 1^{er} juillet 2019**.

• La traditionnelle « **promenade en Gabare** » avec « **Les Passeurs de Loire** », est prévue pour la fin de l'année scolaire.



Muriel RISCH a quitté l'école de Sigloy à la fin de l'année scolaire 2017/2018 après y avoir enseigné pendant 7 années dont 5 ans en tant que directrice .

La communauté scolaire souhaite vivement la remercier pour tout le travail qu'elle a accompli, pour son investissement pour l'école et lui souhaite encore beaucoup de plaisir dans son nouveau poste.

Collège « La Sologne » de Tigy

Contact :

Secrétariat : Tél. : 02.38.58.16.58 Fax : 02.38.58.09.84

Site Internet du collège : <http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>

Courriel : ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Adresse : Collège « La Sologne », 10 rue du Château d'eau, 45510 Tigy

Quelques nouvelles du Collège de Tigy

Le collège compte 17 divisions (5 classes de 6^e; 4 classes de 5^e; 4 classes en 4^e et 3^e) pour un total de 430 élèves. Une division supplémentaire est attendue à la rentrée prochaine.

La dynamique de projets est toujours d'actualité avec en particulier pour l'année scolaire 2018/2019 :

- **2 voyages, fin avril**, en Italie et en Irlande.
- un quatrième projet Erasmus « **Alter Egox** », étalé sur deux ans, autour du thème de l'égalité hommes-femmes.
- une intervention sur **le handisport**
- un travail sur le **développement durable** : intervention sur le thème de l'eau, pour les classes de 5^e,

par un ingénieur agronome venant d'Haïti, travaux en histoire-géographie sur « La ville de demain », actions diverses en vue d'acquiescer le label éco-responsable.

- une « **semaine de l'égalité** » au mois de juin.
- une matinée « **Portes Ouvertes** » le **15 juin** qui permettra de mettre en valeur l'ensemble des projets ainsi que les diverses actions du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté).
- **du théâtre anglais.**

Par ailleurs le collège s'engage dans une phase de restructuration avec un démarrage des travaux prévu l'année prochaine.



Transport scolaire

Contact : ODULYS

Tél. : 0800.00.45.00

Site : www.remi-centrevaldeloire.fr

Les services de cars Rémi vous permettent de vous rendre à votre établissement scolaire

Collège et lycée desservis

Collège "La Sologne à Tigy" → ligne spéciale scolaire
Lycée Voltaire d'Orléans-La Source ↑ circuits 9902 et 9909.

Fiche Horaire - Circuit Scolaire 9909

Date de validité : 03/09/2018

ORLÉANS-LA-SOURCE > SULLY-SUR-LOIRE		Me	LMJV
ORLÉANS-LA-SOURCE	Paul Gauguin	16:30	18:05
SANDILLON	Chataigneraie	-	18:17
	Bosnes	-	18:18
	Place du 11 Novembre	16:45	18:20
DARVOY	Les Pointes	16:50	18:25
	Mairie	16:52	18:27
JARGEAU	Stade	16:54	18:29
	Boulevard Jeanne d'Arc	16:56	18:31
	Boulevard Carnot	16:58	18:33
	Croix Rouge	17:00	18:35
OUVROUER-LES-CHAMPS	Ecole	17:10	18:45
SIGLOY	Eglise	17:15	18:50
NEUVY-EN-SULLIAS	Ecole	17:21	18:56
	Les Hauts Monts	17:23	18:58
GUILLY	Eglise	17:30	19:05
	Bouteille	17:32	19:07
SULLY-SUR-LOIRE	Saint Germain	17:39	19:14
	Porte Sologne	17:42	19:17
	Le Hameau	17:45	19:20

Fiche Horaire - Circuit Scolaire 9902

Date de validité : 03/09/2018

SULLY-SUR-LOIRE > ORLÉANS-LA-SOURCE		LMMJV	
SULLY-SUR-LOIRE	Saint Germain	06:42	
	Porte Sologne	06:45	
	Le Hameau	06:48	
GUILLY	Bouteille	06:55	
	Eglise	06:57	
NEUVY-EN-SULLIAS	Les Hauts Monts	07:02	
	Ecole	07:06	
SIGLOY	Eglise	07:12	
ORLÉANS-LA-SOURCE	Paul Gauguin	07:52	
	Montesquieu	07:57	
ORLÉANS-LA-SOURCE > SULLY-SUR-LOIRE		Me	LMJV
ORLÉANS-LA-SOURCE	Montesquieu	13:10	-
	Paul Gauguin	13:15	17:15
	Montesquieu	-	17:20
OUVROUER-LES-CHAMPS	Ecole	13:50	18:00
SIGLOY	Eglise	13:55	18:05
NEUVY-EN-SULLIAS	Ecole	14:01	18:11
	Les Hauts Monts	14:03	18:13
GUILLY	Eglise	14:10	18:20
	Bouteille	14:12	18:22
SULLY-SUR-LOIRE	Saint Germain	14:19	18:29
	Porte Sologne	14:22	18:32
	Le Hameau	14:25	18:35

6/

Vie associative et activités municipales

Amicale des anciens

Composition du bureau 2018 :

Président :	André LEFAUCHEUX
Vice-président :	Henri GRANDJEAN
Trésorière :	Gisèle GRANDJEAN
Secrétaire :	Bernadette SENÉE



Pour nous contacter : André LEFAUCHEUX, 85 route du Verger 45110 Sigloy **Tél. :** 02.38.58.51.58.

Les membres de l'Amicale sont de moins en moins nombreux. En effet, nous déplorons le décès de notre doyenne, madame Hélène CHAUVET.

Nous nous retrouvons avec un grand plaisir deux ou trois jeudis par mois.

L'occasion de faire une belote ou un scrabble, de partager un petit goûter, tout en parlant d'histoires anciennes et d'autres sujets. Cela permet de faire oublier la solitude.

Nous remercions vivement le comité des fêtes pour l'excellent repas de Noël, ainsi que la commune pour tous les services rendus aux anciens.



L'Amicale se réunit 2 fois par mois, les jeudis après midi à la bibliothèque.
N'hésitez pas à nous rejoindre.

Dates des réunions pour le 1^{er} semestre 2019 :

- jeudis 14 et 28 février
- jeudis 14 et 28 mars
- jeudis 11 et 25 avril
- jeudis 9 et 23 mai
- jeudis 6 et 20 juin

Compagnie des Archers du Val d'Or



Composition du bureau 2018 :

Présidente :	Florence MOREAU
Trésorier :	Benjamin THOMAS
Vice-trésorier :	Sébastien RIGAULT
Secrétaire :	Marie-Flore NEROT
Membre :	Flavien MOREAU

Pour nous contacter :

Florence MOREAU, présidente, 101 route de Rochevieux 45110 St-Martin-d'Abbat

Tél. : 02.38.58.41.32

Courriel : moreau.francis@wanadoo.fr

Siège social : mairie de Sigloy

Archers et habitants de Sigloy nous vous saluons !

Notre compagnie élargit désormais ses frontières en proposant, début septembre, un nouveau concours 3D dans le parc du château de Châteauneuf-sur-Loire.

Actualités sportives

Notre concours à Sigloy a réuni 173 archers, répartis sur la journée, venus d'une quarantaine de clubs (région centre et parisienne). Soleil et convivialité étaient au rendez-vous !

Notre concours à Châteauneuf-sur-Loire a attiré, sur l'ensemble de la journée, 123 archers. Tous ont été ravis de découvrir ce lieu mêlant histoire et nature.



Nous tenons à remercier les propriétaires de Sigloy qui nous autorisent le libre passage sur leurs propriétés pour l'organisation de notre concours. Remerciements également aux communes de Sigloy et de Châteauneuf-sur-Loire pour leur soutien lors de ces manifestations.

Nos archers ont représenté la commune lors de 28 concours, soit 114 participations pour 9 archers. Cette année, les podiums ont entendu parler de Sigloy !

En particulier, un grand bravo à Théophile BEURET pour ses résultats en salle (5 podiums pour 5 concours !)



Rétrospectives du club 2017-2018

- En septembre 2017, **participation à la « fête du Sport »** à Châteauneuf-sur-Loire. Encadrés par nos entraîneurs, petits et grands ont pu tirer quelques flèches !

- Le 26 mai, nous avons accueilli **les archers de Saint-Denis-de-l'hôtel** pour un « amical » au terrain de Cayenne.

- Le 8 juin, animation à la gendarmerie de Châteauneuf-sur-Loire.

- Le 16 juin, animation à Guilly à l'occasion de la fête du moulin.

- Fin juillet, lors de notre traditionnelle « **fête du club** », c'est sous le soleil que les archers se sont retrouvés pour l'épreuve du « tir au drapeau ». La remise des trophées s'est passée à la salle de tir.

Activités du club 2018-2019

- Le 9 septembre 2018, concours 3D sur la commune de Châteauneuf-sur-Loire, dans le parc du château.

- Le 2 novembre a eu lieu notre Assemblée Générale.

- En mai, un « amical » est prévu à Cayenne.

- Fin juin nous célébrerons la fête du club.

- Le 7 juillet, notre concours 3D se déroulera sur la commune de Sigloy.

La formation de nos deux arbitres est toujours en cours .

Nous proposons désormais à chaque manifestation un éco-verre aux couleurs du club.

Remerciements à notre sponsor : Entreprise Moreau de Saint-Martin-d'Abbat

Horaires des cours et d'ouverture de la salle d'entraînement :

- **mardi de 18 h 30 à 20 h** : adultes débutants et confirmés
- **mercredi de 16 h 30 à 18 h et 18 h 30 à 20 h** : enfants débutants et confirmés
- **jeudi de 18 h 30 à 20 h** : entraînement compétiteur
- **vendredi de 18 h 30 à 20 h** : adultes débutants et confirmés
- **samedi matin de 10 h à 12 h** : tir sur le terrain de Cayenne



Comité des fêtes

Composition du bureau 2018 :

Présidente : Florence LEFAUCHEUX

Vice-Présidents : Yvonne CROSNIER
Robert PINEAU

Trésorières : Nadège BOURSIN
Sandrine BARRADO

Membres actifs :

Béatrice COURTIAL
Béatrice FAURE
Olivier LEFAUCHEUX
Clément LEFAUCHEUX
Constance LEFAUCHEUX
Marie-France PINEAU
Dominique TESNIER

Pour nous contacter :

Florence LEFAUCHEUX, Présidente

Tél : 06.98.69.68.46

Courriel : comitefetesigloy@orange.fr

Rappel des manifestations de l'année 2018 :

L'Assemblée Générale, le vendredi 16 février, a réuni une quarantaine de participants. À cette occasion, les personnes présentes ont pu revoir, grâce à un diaporama, l'ensemble des manifestations organisées durant l'année 2017. Cela fut l'occasion de partager un moment de convivialité en dégustant des tartes aux fruits pour la plus grande joie de tous.



Un dîner-spectacle au **Diamant bleu, le samedi 17 mars**, a permis à 36 personnes de profiter d'une soirée de qualité qui a ravi tous les participants.

Le vol en montgolfière prévu sur Sigloy, soit **le dimanche 27 mai**, soit **le dimanche 3 juin**, a malheureusement dû être annulé en raison des conditions climatiques défavorables lors de ces 2 dates. Vu la difficulté d'organiser cette activité, elle ne sera pas reconduite en 2019.

La journée pêche s'est déroulée à Saint-Aignan-le-Jaillard **le dimanche 17 juin**. Cette manifestation a remporté un franc succès avec 17 pêcheurs et 11 accompagnants.



Comme tous les ans, **le manège, monté le dimanche 16 septembre**, à l'occasion du vide-greniers organisé par le SET, a fait la joie des enfants.



Salle des fêtes comble à l'occasion du **loto, le samedi 20 octobre**. Les participants se sont partagés les nombreux lots proposés : iPhone, ordinateur portable, télévision, tireuse à bière, robot pâtissier...



La 9^e édition de notre « **vide coffre à jouets** », le **dimanche 18 novembre**, a été l'occasion pour les enfants et leurs parents de vendre jouets, livres, matériel de puériculture, vêtements de bébés et décorations de Noël. Cette année a été un vrai succès avec 52 tables réservées et une affluence régulière tout au long de la journée.



Le concours des illuminations de Noël des maisons de Sigloy, lancé en 2017, a été reconduit cette année. **Courant décembre**, un jury a évalué les maisons des concurrents. La remise des récompenses aux gagnants s'est faite lors de l'Assemblée Générale en 2019.



Un plateau-repas a été offert à nos anciens le **samedi 22 décembre**. Cette attention, qui a été fort appréciée, a permis à 25 personnes de la commune de fêter Noël.



Le réveillon de la Saint-Sylvestre a clôturé les festivités de l'année 2018 avec un excellent dîner dans une atmosphère festive pour les 120 inscrits. L'année 2019 a ainsi commencé sous de bons auspices, dans la joie et la bonne humeur et sous les lancers de cotillons.

2019



Le calendrier pour l'année 2019 :

- **Vendredi 1er février** : **Assemblée Générale** à la salle des fêtes, et remise des prix du concours des illuminations de Noël des maisons de Sigloy.
- **Samedi 8 juin** : Repas-spectacle « **La bête à cornes** » et visite du musée du sucre de Valençay (36).
- **Dimanche 23 juin** : Journée « **Pêche** ».
- **Samedi 19 octobre** : **Loto**, à la salle des fêtes.
- **Dimanche 17 novembre** : « **vide-coffre à jouets** » à la salle des fêtes.
- **En décembre** : Concours des **illuminations de Noël** des maisons de Sigloy.
- **En décembre** : Plateau des anciens.
- **31 décembre** : Réveillon de la **Saint-Sylvestre**, à la salle des fêtes.

Nous remercions tous ceux qui nous aident à préparer ces manifestations, à monter le manège, le SET pour le prêt de barnum, de la sonorisation, de divers équipements, ainsi que la municipalité.

**12 personnes pour animer notre village, c'est peu !
Rejoignez-nous, vous êtes les bienvenus !**

Société des chasseurs de Sigloy



Composition du bureau 2018 :

Président :	Denis LEFAUCHEUX	Membres :	André LEFAUCHEUX
Vice-président :	René COCHARD		Jean-Marie GAULT
Secrétaire :	Michel MEUNIER		Jean-Claude GALLIOT
Trésorier :	Éric BOURSIN		Jean-Pierre VARANNE

Pour les personnes désirant adhérer à la société de chasse, il convient de s'adresser à : Denis LEFAUCHEUX - **Tel :** 06.75.45.48.77 / 02.38.58.96.50

Encore une saison qui se termine dans une bonne ambiance de groupe. Début janvier, nous avons profité d'un bon repas à la salle des fêtes, grâce à Jean-Paul et Richard qui ont organisé un barbecue avec un sanglier.

Notre battue aux chevreuils dans la plaine avec les chasseurs de Tigy et d'Ouvrouër-les-champs s'est bien déroulée. Elle a réuni 53 participants.

Bernard, notre piégeur, a bien travaillé pour réguler les populations de renards et de corbeaux.

Nous comptons 39 adhérents qui participent à la vie de la société de chasse.



Programme 2018/2019 :

- Il est prévu 9 lâchés de faisans représentant un total de 260 gibiers à plumes.
- Le concours Saint-Hubert n'a pas eu lieu.
- Nos battues aux chevreuils ont débuté en décembre. La fédération nous a attribué 10 bracelets.
- L'agraine de nos perdreaux et faisans est déjà en place afin de maintenir une bonne reproduction en 2019.

**EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

Vos conseillers Groupama sont à votre écoute :

**36/38 Grande Rue
45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE
Tél. : 02 38 58 60 88**



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE
la vraie vie s'assure ici

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - www.groupama.fr - Document et visuels non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel/Groupama Paris Val de Loire - 01/2017.

SUPER U

Châteauneuf-sur-Loire
Avenue du Gâtinais
02 38 46 21 50
Ouvert du lundi au samedi
de 8h45 à 20h00
www.superu-chateauneufsurloire.com



Commerçants autrement



Animé par l'association « LA SCENE EBELE »

Composition du bureau 2018 :

Président : Tristan EBÈLE

Trésorier/Secrétaire : Fanny TALENT-ROUSSEAU

Cours dispensés par Caroline EBELE-PRIAN, professeur de théâtre et comédienne professionnelle.

Pour nous contacter : Chez Mme Gabrielle Prian-Thomas, 25 route de la Tuilerie, 45110 Sigloy.

Tél. : 06.10.26.51.62 / 06.66.02.13.84

Courriel. : lasceneebele@gmail.com

Site Internet : lasceneebele.e-monsite.com

Pour la saison 2018/2019, l'atelier théâtre « La Scène Ebele » compte 24 élèves : 9 enfants pour le cours « 6 à 9 ans » et 15 adolescents pour le cours « 10 à 15 ans ».

Ils sont actuellement en pleine préparation des pièces de théâtre qu'ils joueront lors du spectacle de fin d'année.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Sigloy :

- Enfants de 6 à 9 ans : lundi de 17 h à 18 h
- Ados de 10 à 15 ans : lundi de 18 h à 19 h
- Adultes : lundi de 20 h à 21 h 30

Les enfants présenteront « La science folle du professeur Victor Édouard Hurtebise » et les ados, en costume d'époque, les meilleurs scènes de Molière.



Tarifs des cours :

- Adhésion annuelle à l'association : 10 €.
- Enfants : 210 €/an, réglable en 3 fois.
- Ados : 210 €/an, réglable en 3 fois.
- Adultes : 300 €/an, réglable en 3 fois.

Le spectacle de fin d'année sera donné le samedi 22 juin 2019 à la salle des fêtes de Sigloy à partir de 19 h 30. Les élèves espèrent vous y voir nombreux afin de les encourager et de les applaudir.

VIET VU DAO



Contact :

VIET VU DAO CENTRE
16 Bld de la République
45110 Châteauneuf-sur-Loire

Tél. : 06.10.26.51.62

Courriel : tristaneebele@hotmail.com

Site internet :

tristaneebele.wixsite.com/vvdc45

« La discipline que nous pratiquons contient des éléments propres à exalter notre corps et notre esprit, éveillant l'individu à la découverte de son potentiel corporel et psychique, mais, surtout, elle véhicule ce qui est plus précieux encore : le vécu des ancêtres. »

Pour sa troisième année, l'association Viet Vu Dao Centre vous propose de venir vous initier à cet art martial traditionnel du Sud Vietnam, à la salle des fêtes de Sigloy.



Discipline complète, nous travaillons les techniques de pieds, poings, ciseaux, clés, balayages, projections, ainsi que le maniement des armes traditionnelles (bâton, bâton court, fléau, sabre...).

Cette année encore, nous avons participé à un stage d'armes tous pratiquants à Villeurbanne (69).

Nous partirons à Nuremberg, du 25 au 29 Avril 2019, pour échanger des techniques avec nos amis allemands.

De plus, notre club sera présent à la coupe de France des arts martiaux traditionnels organisée par la FAMTV (Fédération des Arts Martiaux Traditionnels Vietnamiens), les 11 et 12 mai 2019 à Villecresnes (94).

Les cours sont assurés par Tristan EBELE, ceinture noire de Viet Vu Dao, 2° Dang Vo Co Truyen, médaille d'argent, catégorie vétéran, en maniement d'armes de la coupe de France 2018 de la FAMTV.

Cours enfants/ados (de 8 à 13 ans)

- mardi de 18 h à 19 h

Cours ados/adultes (à partir de 15 ans)

- mardi et jeudi de 19 h à 21 h

Tarifs :

- Licence : 37 €/an.
- Cours : 20 €/mois.

Sigloy Entente Tennistique



Composition du bureau 2018 :

Président : Jean-Luc GRANDJEAN
Trésorier : Stéphane COLLIN
Trésorier adjoint : Philippe GÉRON
Secrétaire : Jean-Gabriel PRADEAU
Animation : Pierre-Louis FOUVEZ
Membre du comité directeur (bénévole) : Yvonne CROSNIER, André POUPA

Les membres du bureau sont à votre disposition pour toute question concernant le club.

Contact : Jean-Luc GRANDJEAN **Tél. :** 02.38.46.20.96 **Courriel :** setsigloy@wanadoo.fr

Randonnée du coucher de Soleil



La sixième édition de notre randonnée a eu lieu **le 26 mai**. Elle a attiré 94 marcheurs qui sont venus profiter de nos chemins sur les bords de Loire et dans les prés.

Bénéficiant d'un temps clément, nous leur avons proposé un point de ravitaillement au look seventies.



Après l'effort, le réconfort. Tous les randonneurs se sont retrouvés à la salle des fêtes, afin de partager un moment convivial autour du buffet et de la soupe à l'oignon.

Rendez-vous en 2020.

Tournoi Guilly / Sigloy

En 2018, c'est le Tennis Club de Guilly qui s'est chargé de l'organisation de notre rencontre annuelle.

Nous nous sommes retrouvés le dimanche 1^{er} juillet afin de partager le traditionnel barbecue. Avec le temps caniculaire, l'ombre des arbres était la bienvenue.

Pas de compétition au programme. Les joueurs, réunis en binôme par tirage au sort, se sont affrontés amicalement au cours de matchs de double. Des lots ont été remis à chaque participant.



Vide-Greniers



Profitant des conditions météorologiques exceptionnelles de cet été, la 18^{ème} édition de notre vide-greniers a été un vrai succès avec une brocante étalée sur 1462 mètres linéaires.

Fidèle à sa réputation, il a attiré un grand nombre de visiteurs permettant à nos exposants de repartir moins chargés à la fin de la journée.

Afin d'égayer la journée, Carotte et Navet, les clowns magiciens, ont effectué des tours de prestidigitration en close-up autour des tables du barnum « restauration » ainsi que dans les allées du vide-greniers, de la sculpture sur ballons et un atelier maquillage.

Ils ont également proposé 2 spectacles pour le jeune public, qui ont aussi ravi les parents.



Nous remercions vivement nos bénévoles mais aussi la société des fêtes, notre sponsor Kiloutou, la municipalité et ses employés, sans lesquels nous ne pourrions pas assurer l'organisation et le bon déroulement de cet événement.



Vie du club

En 2018, 18 familles ont adhéré au club soit un total de 25 personnes réparties en 21 joueurs adultes et 4 joueurs de moins de 16 ans.

Le nombre d'adhérents est constant par rapport à l'année précédente.

À la location

Le SET met à disposition, en location, pour les personnes de la commune :

- 1 cafetière de 80 tasses 10 €
- 1 kit pour la paëlla : poêle 90 cm + réchaud 20 €
- 1 friteuse simple de 2,5 kg 20 €
- 1 friteuse double de 2 x 2,5 kg 30 €
- 1 barnum de 8 x 5 m 120 €
- 1 barnum de 5 x 5 m 60 €
- 2 petits barnums pliants de 3 x 3 m 50 € chaque

Calendrier des activités 2019

- **Assemblée Générale le vendredi 15 mars** à 20 h 30, à la salle des fêtes de Sigloy
- **Permanences pour les adhésions au vestiaire du tennis :**
dimanche 17 mars de 10 h à 12 h
samedi 23 mars de 10 h à 12 h
- **Tournoi de tennis Guilly / Sigloy :** Organisé par le SET. Tirage au sort le 26 mai et finale le dimanche 30 juin.
- **Vide-greniers : 15 septembre 2019**
Une exposition « multi-collection » vous sera présentée dans la salle des fêtes.



Recherchons successeur !

Après 20 ans à la tête de l'association, notre président nous a fait part de sa volonté de prendre sa retraite à la fin de la saison 2020.

A l'heure actuelle, aucun des membres du bureau n'a émis le souhait de reprendre son poste.

Nous recherchons donc un successeur. Merci à toutes les personnes intéressées de prendre contact avec nous.

Association Gymnastique Volontaire

Guilly - Neuvy-en-Sullias - Sigloy

Composition du bureau 2018 :

Présidente :	Colette MIOT	02.38.58.12.07	Membres actifs :	Hélène CIMETIERE	06.74.87.48.46
Secrétaire :	Evelyne HELAINE	02.38.57.29.39		Lucie AUSSE DAT	02.38.57.11.43
Trésorière :	Sylvie BARBE	02.38.59.82.64	Courriel :	agvneuvy@gmail.com	

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter un des membres du bureau.

À vos marques ! Prêts ? Bougez !...

avec l'association de gym volontaire de Guilly, Neuvy-en-Sullias et Sigloy.

Horaires des cours :

Gym dynamique

- le jeudi de 19 h à 20 h,
de septembre à février à Neuvy-en-Sullias
de mars à juillet à Guilly

Gym d'entretien

- le mardi de 17 h à 18 h,
de septembre à février à Neuvy-en-Sullias
de mars à juillet à Sigloy

Tarifs :

Licence adulte : 26 €

- 110 €/an pour 1 cours par semaine
- 180 €/an pour 2 cours par semaine

Activités proposées :

- Renforcement musculaire
- LIA (Low Impact Aerobic)
- Step (exercice avec une marche)
- Pound (sport de danse et de rythme)
- Stretching (étirement)



La pratique régulière de la gymnastique améliore à tout âge la qualité de vie, elle soulage l'anxiété en détendant le corps et l'esprit.



BATIBOIS
Jonathan Delesalle

Construction Bois
Charpente / Couverture
Terrasses / Pergolas
Bardage

06.18.37.39.11
Jd.batibois@gmail.com

44 Route de Tigy
45110 Sigloy

www.batibois-jonathan-delesalle.com



Composition du bureau 2018 :

Président :	Cyril SIMON
Trésorier :	Gérard NALDJIAN
Secrétaire :	Christophe ROLLAND
Secrétaire adjoint :	Olivier EVEZARD

Nous contacter : Tél. : 06.68.39.59.42 **Courriel :** sigloyteamc@gmail.com

Le mot du président

Le STC a été créé avec pour leitmotiv la pratique du sport cycliste sans contrainte de résultats ou de participations, avec juste pour objectif de prendre un maximum de plaisir.

Je pense que chacun d'entre nous a réalisé ou essayé de réaliser les objectifs qu'il s'était fixé en début d'année, malgré les contraintes familiales et professionnelles.

Nous avons par l'intermédiaire de Christophe et Gérard participé à deux grosses cyclosporives que sont l'Etape du Tour VéloMag et la Santini GF Mont Ventoux.



Yannick quant à lui avait placé la barre très haut et a tenu son objectif de l'année : un triathlon format XXL, l'IRONMAN de Tours.

Nous avons aussi participé, Olivier et moi à des courses dans notre département, ou nous avons été acteurs de celles-ci.

Je suis sûr que chacun a pris beaucoup de plaisir et je souhaite que cela continue en 2019.

Je profite de ce point d'activités pour remercier nos sponsors qui nous ont permis de créer ce club pour que vive notre passion.

Cyril SIMON

Ets Bouilly

HORTICULTEUR
FLEURISTE

30, rue de Chateauneuf
45510 TIGY
02.38.58.14.15
www.etsbouilly.fr

commander par téléphone
payer par CB

Verger de la Jonchère

En direct de la ferme !

Philippe CIMETIERE Tel / Fax : 02 38 58 45 45
138 rte Ouvrouer les Champs Portable : 06 85 32 57 18
45110 Sigloy philippe.cimetiere@wanadoo.fr

Activités de la municipalité

Pâques

La chasse aux œufs de Pâques a été grandement plébiscitée par les enfants.



Un concours de dessin ainsi qu'un quiz « Spécial Pâques » a permis au plus gourmand de se partager les plus grosses pièces de chocolat.



Petits et grands ont ensuite partagé le verre de l'amitié ainsi que quelques friandises.

Fête de la musique

Suite au succès de l'édition précédente, la municipalité et l'Auberge de Sigloy ont réitéré cette manifestation. La route d'Ouvrouër-les-Champs a été coupée à la circulation afin de permettre de dresser des tables devant la scène improvisée.



Les spectateurs ont ainsi pu profiter des « concerts » en prenant un verre ou en savourant un repas.





115 route de Tigy
45110 SIGLOY
02 38 66 27 39
www.phvbois.com
eco.bois.centre@orange.fr



Activités de la municipalité

Inauguration du « village gourmand » et de l'Alose

Le 13 octobre nous avons inauguré l'Alose, le 3^{ème} bateau des Passeurs de Loire : une toue cabanée qui permettra de profiter des promenades sur le fleuve, été comme hiver.

La commune a également reçu le label « Village gourmand », décerné par Claude IZARD, président des cuisineries françaises.

Ce label récompense le travail de Dominique DEMOUSTIER, cuisinier de l'Auberge de Sigloy, pour sa démarche qualité et sa mise en valeur des produits locaux.



Nos commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre

La commune a rendu hommage à ses soldats tombés pour la France.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Informations
PanneauPocket

DIMANCHE
14 JUILLET
A PARTIR DE 16H

SALLE POLYVALENTE

BAL MUNETTE
ET D'INER FESTIF

REPAS 10 EUROS
RESERVATION AU
06.48.00.81.84

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



DELPHINE VENON
Votre conseiller immobilier à Châteauneuf-sur-Loire
Médaille d'OR du réseau Proprietes-privées.com

06 11 73 16 67
Email : d.venon@proprietes-privées.com

ACHAT - VENTE - ESTIMATION
LOCATION - GESTION LOCATIVE



Estimation
gratuite

par un vrai spécialiste
du marché local

SAS Proprietes-privées.com RCS 487 624 777 - Carte prof. T-G CFI 4401 2016 000 010 388 (CCI 44), garantie GALIAN 500 000 € (F) et 120 000 € (GI) - Chaque conseiller est juridiquement indépendant.

Programme 2019

Les manifestations prévues par la municipalité en 2019 :

samedi 27 avril



Inauguration du chemin « de Marchepied ».

Ce chemin, longeant la Loire pour se rendre du camping au port de Sigloy, a été bénévolement nettoyé par Christian LEROY et des amis randonneurs de Châteauneuf-sur-Loire.

Rendez-vous pour les marcheurs à 14h, boucles de 4 et 10 km.

Vous êtes tous conviés à 17 h 30 pour un verre de l'amitié, à la Salle du Presbytère de Sigloy.

mercredi 8 mai



Commémoration de l'armistice de la deuxième guerre mondiale.

Départ à 11 h de la salle des fêtes.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

dimanche 12 mai

Repas communal : le repas sera offert aux Anciens (plus de 70 ans)

et ouvert à tous moyennant une participation financière de 25 euros. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 23 avril (le bulletin d'inscription sera distribué dans vos boîtes aux lettres).

fête du 14 juillet



Surveillez vos boîtes aux lettres... !

fin septembre



Réunion de présentation du dispositif « Loiret Santé ».

Nicolas BAUME, le courtier chargé de négocier avec les Mutuelles volontaires, pourra examiner les conditions actuelles de votre mutuelle, et vous exposer les propositions qu'il a pu obtenir.

lundi 11 novembre



Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale.

Départ à 11 h de la salle des fêtes.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Nous serons certainement amenés à programmer d'autres rendez-vous.

Vous en serez informés par courrier ainsi que via le site internet et PanneauPocket.

TERRASSEMENT / ASSAINISSEMENT / TRAVAUX PUBLICS

POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
LIVRAISON TOUTS VOLUMES : SABLE, GRAVIER, CALCAIRE
RÉFECTION / AMÉNAGEMENT DE COUR, ALLÉE...
ÉVACUATION / NIVELAGE TERRE - DÉMOLITION BRH,
TROU À LA TARRIÈRE - CAROTTAGE À LA SCIE CLOCHE
VIABILISATION TERRAINS - RACCORDEMENT PAVILLONS
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR...

MENEAU GERIN SARL
45510 NEUVY EN SULLIAS - ZAC de la Grande Bourrellière
Tél. 02 38 58 13 10 - Fax 02 38 58 58 21
sarlmeneaugerin@free.fr - www.meneau-gerin.fr

SAMU	15		
Police	17		
Pompiers	18		
Pompiers de Châteauneuf-sur-Loire (uniquement pour renseignements)	02.38.58.42.09		
Urgence SOS mains	02.38.79.60.95		
Centre anti-poison d'Angers	02.41.48.21.21		
Appel d'urgence européen	112		
Centre hospitalier régional d'Orléans	02.38.51.44.44		
Allo enfance maltraitée	119		
A.N.P.A.A 45 (association nationale de prévention en alcoolémie et addictologie)	02.38.53.52.03		
Gendarmeries :			
- de Châteauneuf-sur-Loire	02.38.46.86.70		
- de Jargeau	02.38.46.83.70		
EDF Service client (Particuliers)	09.69.32.15.15		
ENEDIS Dépannage	09.726.750.45		
Pôle emploi	39.49		
Maison de Santé Pluridisciplinaire			
à Châteauneuf-sur-Loire			
Chirurgien-dentiste			
Dr BLANCHARD	02.38.46.95.36		
Orthodontiste			
Dr MARY	02.38.47.06.21		
Coordinatrice santé			
Mme SORANO	02.38.46.95.32		
Diététicienne-nutritionniste			
Mme AUDAM	06.84.96.08.27		
Infirmiers(ères)			
M. BRUNEAU, Mme CHATELAIN, Mme MATHÉ, Mme VERRIER	02.38.58.97.00/06.75.19.29.73		
Kinésithérapeute			
M. ARTIGUES, M. CACHON	02.38.47.06.22		
Médecins généralistes			
Dr BELLOT, Dr CORNETTE, Dr FILLON, Dr MBEMBA, Dr THOMAS	02.38.46.95.31		
Psychologues			
Mme FILLION (psychologue clinicienne psychanalyste)	06.95.33.16.42		
Mme PRETIN (psychologue clinicienne formée aux techniques de relaxation)	06.11.10.36.85		
Psychomotricienne			
Mme DOUHARD	02.38.46.95.34		
Médecins généralistes			
à Châteauneuf-sur-Loire			
Dr MVONDO-MVONDO		02.38.58.41.30	
à Tigy			
Dr DALIGAUX		02.38.58.14.00	
Dr POUTHIER		02.38.46.17.17	
Infirmiers(ères)			
à Châteauneuf-sur-Loire			
M. MILLET		02.38.76.27.22	
à Tigy			
Mme LECALLO-BAGUE, Mme SABAU		02.38.58.07.98	
Mme DEROUEN-POUPIN		06.61.95.64.13	
Ambulances			
à Châteauneuf-sur-Loire			
Europe Ambulance 45		02.38.58.56.28	
à Fay-aux-Loges			
Ambulances Saint-Paul		02.38.45.01.12	
à Darvoy			
La Croix Bleue		02.38.41.02.34	
Radiologue			
à Châteauneuf-sur-Loire			
Centre d'Imagerie Médicale		02.38.58.43.95	
Pharmacie de garde			
Assistance sociale			
Maison Du Département de Jargeau		02.38.46.85.50	32.37
Liste des assistantes maternelles de Sigloy (dans l'ordre d'agrément délivré par la préfecture)			
Nathalie ROY		06.25.58.76.15	
Adelaïde RIGNAULT	02.38.58.13.01/06.07.63.94.90		
Karine CAILLIAU	02.38.57.32.19/06.27.28.06.05		
Aurélie ANGLARES		06.15.71.30.09	
Clinique Vétérinaire du Gabereau à Châteauneuf-sur-Loire		02.38.58.41.06	
Trésor public de Châteauneuf-sur-Loire		02.38.58.40.39	



CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

1

2

3

4

5

A

LA LOIRE

La Maltournée

Les Terres du Bich

B

Les Vallées

Le Château Frileux

La Chénat

C

Route des Vallées

Le Grand Chemin

Route des Varennes

Rue de La Chénat

D

OUVROUËR-LES-CHAMPS

Route des Vallées

Route de la Levée

Route des Varennes

Imp. de Malakoff

JARGEAU

Le Champfort

Route de Marmain

Route de la Levée

Malakoff

Route du Château d'eau

Le Moulin

Route de la Levée

La Croix

Route d'Ouvrouër

Le Petit Verger

Route de la Levée

Levée de la Loire

Route de Marmain

Le Verger

Route de la Levée

La Porte

Route de Marmain

Le Verger

Route de la Levée

La Tuilerie

Route de Marmain

Le Pavillon

Route de la Levée

Le Fournil

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Les Agneaux

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

Le Carrouge

Route de la Levée

Le Vassy

Route de Marmain

1

2

3

4

5

F

TIGY

NEUVY-EN-SULLIAS

NEUVY-EN-SULLIAS



Plan de Sigloy

6



LÉGENDES

- Mairie
- Église
- École
- Salle des fêtes
- Bibliothèque
- Boîte à lettres
- Camping
- Arrêt de car
- Boulangerie
- Tri sélectif collectif
- Cabine téléphonique
- Château d'eau
- Port de Sigloy
- Cimetière
- Terrain de tennis
- Terrain de football

RUES

- F4 Caillou (impasse du)
- C2 Château d'eau (route du)
- A4-D4 Châteauneuf (route de)
- B4-B5 Chênat (route de la)
- E3 Cholette (impasse de la)
- D3-D4 Clos Verger (route du)
- D5 Fournil (route du)
- D5 Grands Rus (route des)
- E3-E4 Guillaumelles (route des)
- D4-F6 Guilly (route de)
- C3-D5 Levée (route de)
- C4-C5 Loire (route de)
- D4-D5 Malakoff (impasse de)
- E2-E3 Malvandière (route de la)
- C2-C3 Marmain (route de)
- D4-D5 Motte (route de la)
- E4-F4 Neuvy (route de)
- E3 Noue (impasse de la)
- C2-D4 Ouvroüer (route d')
- D3-D4 Pavillon (route du)
- D4 Petite Pocelle (rue de la)
- D4 Pocelle (rue de la)
- E3-E4 Sentés (route des)
- E5 Tire Peine (impasse de)
- D4-F3 Tigy (route de)
- D4-D5 Tuilerie (route de la)
- A4-C3 Varennes (route des)
- B2 Vallées (route des)
- D3 Verger (route du)

LIEUX DITS COMMUNAUX

- D5 Agneaux (les)
- E6 Brèche (la)
- C3 Canardière (la)
- D4 Carrouge (le)
- C3 Champfort (le)
- F4 Charretée (la)
- B3-B4 Château Frileux (le)
- E4 Chaussy (la)
- B5 Chênat (la)
- C4 Closeaux (les)
- E2 Corneboeuf
- D4 Courtils (les)
- C4 Croix (la)
- D5 Fournil (le)
- B3-C3 Grand Chemin (le)
- E3-E4 Grosse (la)
- C4 Guillaumelles (les)
- B5-C5 Joncs (les)
- C2-C3 Maison Neuve
- C4-C5 Malakoff
- E3 Malvandière (la)
- A4 Maltournée (la)
- D4 Mestinière (la)
- D4-D5 Motte (la)
- D3 Moulin (le)
- D3 Pavillon (le)
- E3-F3 Petit Pont de Bois
- D3 Petit Verger (le)
- D3 Plaine (la)
- D5 Porte (la)
- E4-E5 Prateaux (les)
- B4-B5 Terres du Bich (les)
- E5 Tire Peine
- D5 Tuilerie (la)
- B2 Vallées (les)
- E5 Vassy (le)
- D4 Verger (le)

LE MESNIL

LA LOIRE

La Brèche

SULLIAS

SULLY-SUR-LOIRE

6



*Promenade en bateau traditionnel
sur la Loire à SIGLOY*

Embarcadère la Tuilerie

06 74 54 36 61

www.passeursdeloire.fr